

**POUR LA CONSTRUCTION DU BATIMENT
ANNEXE R + 1 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE**

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres suit l'Avis général de passation de marchés du Projet paru dans Development Business online en date du 16 mars 2016.

2. Le Gouvernement Gabonais a contracté un "prêt" auprès de "la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC), et entend affecter une partie du produit de ce crédit au paiement relatif au marché pour la construction d'un bâtiment annexe R + 1 de la Chambre de Commerce du Gabon.

3. Le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet PPIC invite les Soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur Soumission cachetée en vue de réaliser les travaux de construction dudit bâtiment. Le site des travaux prévus est localisé à Libreville, dans la parcelle de la CCAIMAG.

Un (1) lot unique est à pourvoir. Ce lot comprend les corps d'état (CE) suivants :

- CE 00 : DESENCOMBREMENT -DEMOLITION -DEPOSE
- CE 01 : GROS ŒUVRE
- CE 02 : ETANCHEITE
- CE 03 : FAUX PLAFOND
- CE 04 : MENUISERIES - VITRERIE
- CE 05 : PLOMBERIE-SANITAIRES
- CE 06.1 : ELECTRICITE COURANT FORT - CLIMATISATION
- CE 06.2 : ELECTRICITE COURANT FAIBLE - TELEPHONE - INFORMATIQUE ET REGULE
- CE 07 : REVETEMENTS SOL ET MURS
- CE 08 : PEINTURE
- CE 09 : SECURITE
- CE 10 : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS - ESPACES VERTS

La sous-traitance d'un ou plusieurs corps d'état est admise. Les Corps d'Etat concernés par cette sous-traitance est décrite dans l'article IAS 5.3 (j). L'ensemble des travaux et prestations dus par l'Entrepreneur au titre du présent marché comprend :

- L'aménagement des environs immédiats ;
- L'Aménagement d'une Cafétéria dans le Bâtiment Siège ;
- Le Réaménagement du Hall du Bâtiment Siège ; et
- La Construction d'un local pour le groupe électrogène.

Le délai de réalisation du bâtiment est de neuf (09) mois. Tous les délais d'exécution nécessaires de chaque CE devront s'inscrire dans cette plage temporelle.

4. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres internationales spécifiées dans la publication de la Banque « Directives : passation des Marchés financés par les prêts de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et des Crédits et Dons de l'AID » édition janvier 2011 et est ouvert à tous les Soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

5. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et examiner le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables, entre 9 heures et 15 heures.

6. Les spécifications de qualification comprennent :

a. Avoir effectué des travaux de construction similaires d'un montant financier

moyen annuel correspondant au moins une fois au montant du marché au cours des cinq (5) dernières années ;

b. Avoir une expérience en tant qu'entreprise principale dans la construction d'au moins deux (2) ouvrages de nature et de complexité similaire aux travaux objets du présent marché au cours des cinq (5) dernières années (pour remplir cette condition, les ouvrages mentionnés devraient être achevés à concurrence d'au moins soixante-dix pour cent (70%).

c. Présenter la preuve d'acquisition (en propriété, en bail, en location, etc.) en temps opportun des équipements essentiels à la réalisation des ouvrages concernés. Ce matériel doit être en bon état.

d. Présenter un personnel technique d'encadrement ayant les qualifications requises, tel que spécifié dans le FDAO.

e. Disposer, de liquidités ou de facilités de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de (120.000.000) FCFA.

Les montants relatifs à chaque partenaire d'un Groupement d'entreprises seront additionnés pour établir la conformité du Soumissionnaire aux critères minima de qualification énoncés aux points (a) et (e). Toutefois, pour qu'un Groupement d'entreprises soit admis, chacun des partenaires doit satisfaire pour vingt-cinq pour cent (25%) au moins aux critères minima (a), (b) et (e) ci-dessus s'appliquant à chaque soumissionnaire individuel, à l'exception du chef de file qui doit remplir au moins 50% des critères minimaux.

La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs / groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

7. Le Dossier d'Appel d'Offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessus et/ou sur présentation d'un reçu de versement direct d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA. Le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré à l'adresse ci-dessous.

8. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous avant le **10 Octobre 2017 à 12 heures 00 (heure locale)**. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le **10 Octobre 2017 à 12 heures 30 (heure locale)**.

8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une **déclaration de garantie** Soumission selon le modèle figurant dans le FDAO.

9. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

M. Michel Auguste BUSAMBA
Coordonnateur du Projet de Promotion de l'Investissement et de la
Compétitivité (PPIC)
Sise au quartier Glass Michel Marine
Résidence Waterloo (Rez-de-Chaussée)
Tél. : (241) 01.76.39.11/12 ou 04 12 45 45 ; B.P. : 3 403.